

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2018

Compte-rendu affiché

Le 7 février 2018

1- COMMANDES PASSEES PAR DELEGATION- *Information du Conseil Municipal*

Monsieur Le Maire présente les commandes et décisions passées par délégation

2- FINANCES

a) Autorisation de paiement avant le vote du budget

Dans l'attente du vote du budget 2018, le Conseil Municipal doit donner son accord pour le paiement des dépenses d'investissement engagées depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses engagées. Les crédits ainsi autorisés seront inscrits aux BP 2018 correspondants.

b) Demande de subvention amendes de police

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la sécurisation de l'accès à la Maison de l'Enfance par la création d'un parking

c) Vente de bois divers stéré : détermination du tarif

Le Conseil Municipal décide de proposer à la vente du bois issu de l'abattage et la coupe d'arbres sur le Territoire de la Commune, stocké aux Ateliers Municipaux. Il sera proposé prioritairement aux employés communaux pour une quantité maximum de 3 stères par personne. Le prix de vente du stère de bois est fixé à 20 € le stère.

d) La Fosse : Création du budget de lotissement

La commune de acquis des parcelles au Lieudit « La Fosse », pour une superficie de 11 878 m², pour la réalisation d'un lotissement.

Les opérations relatives aux lotissements doivent être inscrites au sein d'un budget annexe afin de ne pas bouleverser l'économie du budget de la Collectivité et d'individualiser les risques financiers associés à de telles opérations.

Le Conseil Municipal décide de dénommer le projet de lotissement : « Lotissement de La Fosse » et de créer le budget annexe assujéti à la TVA

e) La Fosse : Vote du budget 2018

Suite à la création du budget annexe Lotissement de La Fosse, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre :

- en section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes à 2000 000,00 €
- en section d'Investissement, en dépenses et en recettes à 1000 000,00 €

3- ASSURANCES – Groupement de commande : recherche d'un cabinet d'assurances

Le Conseil Municipal décide de créer un groupement de commande avec la commune de Cherreau pour la recherche d'un cabinet d'assurances pour les contrats d'assurance hors risques statutaires.

Les frais liés à la consultation seront répartis proportionnellement à la population de chaque Commune

La Commune de Cherré est désignée comme coordonnateur du groupement de commande

Monique CAHU et Catherine KOPP sont désignées pour représenter la commune au sein du groupement.

4- TRAVAUX

a) Construction d'un garage rue François Avice : Choix du Maître d'Oeuvre

La Commune a sollicité 3 cabinets d'architectes pour la mission de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un garage Rue François Avice.

Un seul cabinet a répondu à la consultation et son offre est anormalement haute au regard de la mission confiée.

Le Conseil Municipal décide de déclarer cette consultation infructueuse.

b) Cimetière : Aménagement de l'espace cinéraire : Lancement de la consultation

Le Conseil Municipal décide de poursuivre des travaux d'aménagement de l'espace cinéraire par la création de cheminements et de lancer la consultation.

c) Petits travaux d'entretien de voirie : lancement de la consultation

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de travaux d'entretien de voirie et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

d) Liaisons piétonnes : lancement de la consultation

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de réfection de cheminements piétons (Allée Beauregard : chemin situé entre la rue Princesse Alice de Monaco et le restaurant scolaire, Chemin de l'Argenterie, Liaison entre la rue et l'impasse du Pré Vert, Parc Lucienne Paillard : Réfection de plusieurs cheminements piétons, de la placette où est disposée la table de tennis de table, de l'allée prenant son origine au carrefour rue du Parc / rue Pasteur, Parc de la Maison des Associations) et autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation.

e) Rues de la Tuilerie, des Chaîntres, de la Couture et chemin de la Grouas : Maîtrise d'Oeuvre : Lancement de la consultation

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de travaux de voirie (Rue de la Tuilerie : réfection de trottoirs et section comprise entre l'accès des ateliers municipaux et l'aire de stockage du Département, Rue des Chaîntres : construction de trottoirs, Rue de la Couture : Aménagement du dernier tronçon, Chemin de la Grouas : renforcement de chaussée) et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la recherche d'un maître d'œuvre.

f) Aménagement de la rue de Cormes : Maîtrise d'Oeuvre : Lancement de la consultation

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux d'aménagement de la rue de Cormes et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la recherche d'un Maître d'Œuvre.

g) Parkings de La Borde : Lancement de la consultation des entreprises

Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux d'aménagement au parking de La Maison des Associations à La Borde et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

h) Haut Buisson : Eaux pluviales maisons du régisseur et du gardien : Maîtrise d'Oeuvre : Lancement de la consultation

Le Conseil Municipal décide la réalisation de travaux de réseau d'eaux pluviales pour assurer l'évacuation des eaux de ruissellement et épurées des micro-stations des maisons du Gardien et du Régisseur au Haut Buisson et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la recherche d'un Maître d'Oeuvre.

i) Salle Beauregard : Agrandissement : AMO : Lancement de la consultation

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la recherche d'un Assistant à Maître d'Ouvrage pour le projet d'extension de la salle Beauregard ou la construction d'une salle dissociée modulable multi-activités.

j) Eclairage public du cheminement rue Joliot Curie / rue des Chaîntres

Le Conseil Municipal, donne son accord pour la réalisation des travaux d'éclairage public du cheminement piéton rue Joliot Curie / Rue des Chaîntres et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises.

k) Sécurisation de l'école : Lancement de la consultation des entreprises

Le Conseil Municipal, donne son accord pour la réalisation des travaux d'aménagement de sécurisation de l'école et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises.

5- VIDEO PROTECTION – Fonds de concours : Confirmation

Le Conseil Municipal décide de confirmer le report du fonds de concours attribué au titre de l'installation de la vidéo protection, pour un montant de 12 500 € d'approuver le plan de financement de l'opération correspondant pour un montant de travaux de 128 159,21 €HT

6- LA FOSSE – Dossier Loi sur l'Eau : Bureau d'étude : Lancement de la consultation

Le Conseil Municipal autorise, Monsieur le Maire à lancer la consultation des bureaux d'étude pour la réalisation du dossier Loi sur l'Eau relatif à l'aménagement du Lotissement de La Fosse.

7- HAUT BUISSON – Programme d'action 2018 de l'ONF

Le Conseil Municipal décide de valider le programme d'action 2018 de l'ONF, pour des travaux sylvicoles et des travaux de maintenance (et des travaux de taille et d'élagage, avec traitement des rémanents pour l'allée des Tilleuls) et sollicite, auprès de l'ONF, le chiffrage détaillé des actions retenues

8- ELECTRICITE – Choix du mode de consultation

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa participation à la consultation groupée avec l'UGAP pour la fourniture d'électricité dont les contrats arrivent à échéance au 31 décembre 2018 (Salle Beauregard, l'école maternelle et les ateliers municipaux).

Si les conditions le permettent, la Mairie sera ajoutée à la liste des bâtiments concernés.

9- COMMUNAUTE DE COMMUNES – Modification des statuts

Le Conseil Municipal décide à d'approuver les modifications des statuts de la Communauté de Communes proposées pour de prendre la compétence GEMAPI conformément à la loi NOTRe à partir du 1^{er} janvier 2018 et modifier le système de décompte des transports de scolaires en ne retenant qu'un décompte global et non plus équipement par équipement.

10- GIP CAP LOISIRS – Dissolution : Désignation des représentants de la Commune

Dans le cadre du projet de dissolution du Groupement d'Intérêt Public (GIP) dénommé « CAP LOISIRS » dont la Commune est membre, et conformément aux statuts du GIP, le Conseil Municipal décide de désigner Chantal BOYER comme membre titulaire et Aurélie MEUSNIER comme membre suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP CAP LOISIRS qui décidera de sa dissolution avec effet au 30 juin 2018.

11- ANIMAUX ERRANTS – Convention de capture avec la société Caniroute

Le Conseil Municipal approuve la Convention de capture d'animaux errants proposée par la société Caniroute.

12- MAISON DE L'ENFANCE – Convention de financement et d'objectif pour le multi-accueil

Le Conseil Municipal approuve la convention de financement et d'objectif proposée par la Caisse d'Allocations Familiales et qui accorde à La Commune de Cherré une subvention d'investissement de 313 600 € Pour la constructions de locaux destinées à accueillir 32 places de multi accueil à la maison de l'enfance.

13- MICRO-CRECHE – Demande de subvention de fonctionnement : Horaires atypiques

Les heures d'ouverture de la micro-crèche, de 6h30 à 20h30, sont considérées comme atypiques, pour les tranches horaires de 6h30 à 7h00 et de 19h00 à 20h30.

A ce titre, Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de fonctionnement auprès de la CAF pour horaires atypiques au titre de l'année 2018.

14- QUESTIONS DIVERSES

Sans Objet

15- COMMUNICATIONS

o Population légale au 1^{er} janvier 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'INSEE a fixé la population légale de la commune, au 1^{er} janvier 2018, à 1 791 habitants au total.

o Dates à retenir :

- Prochains Conseils :
 - 14 mars 2018 à 18 h 30
 - 5 Avril 2018 à 19 h
 - 12 Avril 2018 à 19 h (budgets)
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : Réunion publique : 1^{er} février 2018 à 18 h 00, Salle Beauregard

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à 21 H 10.**